

mai/juin 2020



Thiais magazine

N°112

INFORMATIONS SUR LA VILLE DE THIAIS (F-94320)

www.ville-thiais.fr



www.facebook.com/villedethiais

Crise sanitaire

la Ville aux côtés
des Thiaisien(ne)s

Conseil municipal
une équipe renouvelée
autour du maire Richard Dell'Agnola

Environnement
des subventions municipales
pour les vélos électriques

Intermarché

SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Poissonnerie



Boucherie



Pain cuit sur place
toute la journée



e-Commerce



LIVRAISON

Livraison
à domicile



Photos d'identité



Lavage
automatique



Station service
24/24



Lavage rouleau



Gaz



RETRAIT

Distributeur
de billets

**HORAIRES
D'OUVERTURE
DU MAGASIN**

du lundi au jeudi : 9H00 à 19H30

le vendredi : 9H00 à 20H00

le samedi : 8H30 à 19H30

le dimanche : 9H00 à 13H00

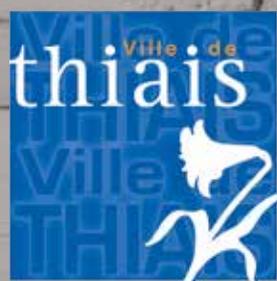
OUVERT LE DIMANCHE MATIN

CHOISY LE ROI

36 Avenue de Lugo

VIOLENCES CONJUGALES
Parlez-en...
avant
de ne plus pouvoir le faire !

En France, tous les 2,5 jours
une femme meurt sous les coups de son compagnon



numéro national gratuit
appel depuis fixe ou mobile



VIOLENCE FEMME INFO

39 19

édito



ENSEMBLE

Vous vous êtes prononcés clairement, dès le 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars dernier, pour élire la liste que je conduisais.

Je vous remercie pour la confiance qui est la vôtre et qui n'a jamais fait défaut au long des années. Quelle que soit la participation, ce sont généralement les mêmes résultats depuis l'origine.

Cette fidélité constante est le signe que nous avons une vision partagée de notre ville. C'est aussi un encouragement à continuer pour que Thiais conserve son caractère et son identité, loin de l'anonymat des communes qui nous entourent.

Maîtriser l'aménagement urbain, embellir, rénover et privilégier la qualité de vie et le bien-être, telle sera l'action que nous mènerons à vos côtés.

Nous avons subi depuis lors la crise sanitaire la plus grave que notre pays a connue depuis longtemps. Nous avons malheureusement constaté les défaillances de l'État et, sous nos yeux, l'incapacité des autorités à faire face : pas de masques, pas de tests, une dépendance sanitaire vis-à-vis de l'étranger et un système hospitalier au bord de l'asphyxie...

La seule réponse a été le confinement général, ce sont les leçons consternantes de cette crise !

Heureusement les collectivités, notamment les mairies si souvent oubliées par l'État, se sont organisées spontanément pour pallier, bien souvent, les errements constatés. À Thiais, nous avons mis en place une cellule de crise qui a fonctionné tous les jours et qui a veillé à assurer la continuité du service public.

Vous prendrez connaissance à l'intérieur de ce magazine de ce qui a été fait pendant cette période.

Nous avons fait front et je dois ici saluer et remercier les personnels de la Ville, autour du Directeur Général des Services, pour l'engagement qui a été le leur. Je remercie également les personnels soignants en général et ceux de la ville, en particulier : médecins, Hôpital Privé de Thiais, cabinet médical de Belle-Épine et laboratoires. Je salue aussi l'investissement des bénévoles de différentes associations qui ont contribué, par la confection de masques, la distribution de repas, à cimenter les liens nécessaires pendant cette période de crise.

J'ai une pensée pour toutes les victimes de la Covid et leurs familles dans l'épreuve qui a été la leur.

Cette période a été singulière, quand tout s'arrête nous ressentons un sentiment étrange.

Notre activité reprendra progressivement à la rentrée en fonction, bien sûr, des règles en vigueur à ce moment-là.

Malheureusement, l'édition 2020 de la fête du Jardinier Amateur a dû être annulée devant l'impossibilité d'accueillir 15 000 personnes dans des conditions de sûreté satisfaisante. Mais déjà une saison culturelle a été programmée et le forum des associations pourra se tenir à l'extérieur du PODT sur deux journées au premier week-end de septembre pour permettre le respect des distanciations.

Je souhaite que vous puissiez, pendant l'été, retrouver le plaisir de ce temps privilégié, loin des contraintes qui ont été notre quotidien depuis plusieurs semaines.

Ensemble, nous assurerons la cohésion de notre ville, véritable communauté vivante, en soutenant sur le plan humain et social celles et ceux qui pourraient souffrir des conséquences de cette crise. Ensemble, nous regarderons l'avenir pour développer les projets qui résultent de l'expression du choix que vous avez exprimé.

RICHARD DELL'AGNOLA

Maire de Thiais

Vice-Président de l'Établissement Public Territorial

Grand-Orly Seine Bièvre

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 2020 • 9h00



TEE-SHIRTS
DIPLOMES
MEDAILLES
OFFERTS
A TOUS

22e

CORRIDA DE THIAIS

PARCOURS
DE 10KM
ULTRA PLAT

10KM • 5KM • COURSES ENFANTS 1,6KM



informations inscriptions

01 48 92 42 58

www.corridadethiais.com

GAGNEZ
1 SUZUKI CÉLERIO
OU EQUIVALENT
PAR TIRAGE AU SORT



Dossier p 8-17

Crise sanitaire :
la Ville aux côtés
des Thiaisien



6

6-7 **Dossier**
Une équipe municipale renouvelée 6
autour de Richard Dell'Agnola



18

18-26 **Au fil des jours**
actualités 18
jeunesse 25



25

27-32 **Activités**
sportives 27
culturelles 29



27

33-34 **Vie thiaisienne**
tribune libre 33
vie pratique 34



34

Rédaction : Service de la Communication de l'hôtel de ville de Thiais
Photographies : Ville de Thiais/Raphaël Fournier - Jocelyn Le Creurer - Tourfik Oulmi - Henri Perrot - Archives



Thiais magazine : BP 141 - 94321 Thiais Cedex - © 01 48 92 42 42
www.ville-thiais.fr - contact@ville-thiais.fr

Publicité : au support
Réalisation / Impression : RAS Imprimerie - Villiers-le-Bel - © 01 39 33 01 01
Cet ouvrage a été imprimé à 15 000 exemplaires.



Ville de Thiais

Ville de Thiais

www.ville-thiais.fr

une équipe renouvelée

autour de Richard Dell'Agnola



Le 15 mars, les Thiaisien·s se sont exprimés en votant aux élections municipales. Les élus se sont réunis le 28 mai lors d'une séance au cours de laquelle Richard Dell'Agnola a été ré-élu Maire, les adjoints élus et les membres des différentes commissions désignés.

Richard Dell'Agnola

Maire

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Vice-Président de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre



Dany Beucher

1^{er} adjoint au Maire chargé des affaires culturelles, du jumelage, des fêtes et cérémonies, de l'Académie des arts, de la vie locale.

Conseiller territorial EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

Président du Syndicat de Thiais-Orly-Choisy pour la Halle des Sports.



Virginie Leurin-Marcheix

Adjointe au Maire chargée de l'enfance-enseignement, des sorties scolaires, de la restauration scolaire, de l'EMP Arc-en-ciel, des garderies, des écoles élémentaires.

Conseillère territoriale EPT Grand-Orly Seine Bièvre.



Sébastien Curlier Andrade

Adjoint au Maire chargé des nouvelles mobilités, des transports, des voiries et réseaux divers, des espaces verts, des études générales et de l'organisation dans les domaines précités.



Chantal Germain

Adjointe au Maire chargée de la vie associative, de la petite enfance (crèches collectives, crèche familiale, haltes garderies, relais d'assistantes maternelles), de la jeunesse (accueil de loisirs sans hébergement, centres de loisirs).

Vice-présidente de la Caisse des écoles.

Administratrice du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC 6).

Administratrice de l'Association Prévention, Soins et Insertion (APSI).



Nicolas Tryzna

Adjoint au Maire chargé de la jeunesse (ados, jeunes adultes), du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), de la transition écologique.

Conseiller départemental du Val-de-Marne.



Guylaine Torcheux

Adjointe au Maire chargée de l'état civil et des élections.



Alexandre Caussignac

Adjoint au Maire chargé des nouvelles technologies de l'information et de la communication.



Caroline Ossard

Adjointe au Maire chargée des affaires financières (budget, comptabilité), des affaires sociales et de la structure Thiais Récréation.



Pierre Ségura

Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, autorisation d'occupation et d'utilisation des sols, zones d'aménagement concerté, installations classées, droit de préemption urbain, certificats et renseignements d'urbanisme), action économique, emploi et formation.

Conseiller territorial EPT Grand-Orly Seine Bièvre.



Katarzyna Hamada Larkey

Adjointe au Maire chargée du patrimoine communal, de l'environnement, des nuisances et du bien-être animal.



Christian Le Bot

Conseiller municipal délégué aux affaires militaires et anciens combattants.



Alain Colbeau

Conseiller municipal délégué au logement et au marché aux comestibles.



Frédéric Dumont

Conseiller municipal délégué à la jeunesse (activités jeunes et adolescents, emploi et formation, Point Information Jeunesse, Carte Jeunes).

Résultats du 1^{er} tour de scrutin des élections municipales 2020 à Thiais

Liste	Conduite par	Nombre de voix	Pourcentage
Thiais C Vous	Audry TIPHAGNE	867	15,25 %
Thiais pour tous	Laurence LE SOUFFACHÉ	1 200	21,11 %
Ensemble pour Thiais	Richard DELL'AGNOLA	3 467	60,99 %
Lutte Ouvrière/ Faire entendre le camp des travailleurs	Pascal BOUTET	151	2,66 %

Inscrits : 16782 / Votants : 5837 / Blancs : 71 / Nuls : 81

Conseillers municipaux

- Groupe « ENSEMBLE POUR THIAIS » : Thérèse Bocheux, Sylvie Duteil, Bernard Lafosse, Sylvie Dona (présidente de l'Office Municipal des Sports), Catherine Philippe, Yannick Delplace, Aziza Ziti, Louise Haddad, Graziella Pacreau Vetillard, Patrick Guillard, Mounirou Daouda, Hadi Boumoula, Manuella Baudet, Sophia Salhi Mellahi, Romain Greiner.
- Groupe « THIAIS pour TOUS » : Jean Lony, Patrick Robillard, Laurence Le Souffaché, Nadège Hillion.
- Groupe « Thiais C Vous » : Philippe Patry, Audry Tiphagne.

Témoignage de solidarité de notre ville jumelée



Chers amis de Thiais,

„Gardons nos distances aujourd'hui pour que nous puissions nous embrasser à nouveau demain.“
(Président d'Allemagne Frank-Walter Steinmeier).

C'est exactement ce que nous devons faire maintenant, garder nos distances. Depuis la fondation de notre jumelage en 1962, nous nous réunissons chaque année à la Pentecôte à Thiais ou à Einbeck, depuis 57 ans. En 2020, nous vous attendions à Einbeck, les groupes et les associations ont préparé d'excellents programmes, l'école de musique Mendelssohn Einbeck e.V. et l'Académie des Arts de Thiais ont répété assidûment pour le concert ensemble.

Mais tout est différent en 2020. Le Coronavirus a tout changé. Les frontières sont fermées, des restrictions de sortie sont imposées, des événements sont annulés. De nombreuses personnes sont malades ou ont même perdu la vie. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous rencontrer en personne. Nous en sommes très tristes, nous avons attendu avec impatience de vous revoir.

Afin de raccourcir le temps jusqu'à notre prochaine rencontre, au plus tard à la Pentecôte 2021 à Einbeck. Nous vous envoyons ce salut de tous les groupes, associations et amis de notre jumelage, quelques photos avec des impressions de nos rencontres en 2019. Nous gardons nos distances les uns des autres mais nous sommes ensemble dans nos pensées. Pour que nous puissions nous embrasser à nouveau demain.

Avec nos salutations les plus chaleureuses d'Einbeck.

Cordialement.

Dr. Sabine Michalek

Crise sanitaire

la Ville aux côtés des Thiaisais

DÈS L'ANNONCE DU CONFINEMENT

FERMETURE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

L'ensemble des équipements publics et des parcs municipaux ont été fermés dès l'annonce du confinement, le 17 mars 2020.

POURSUITE DES SERVICES À LA POPULATION

- Une **astreinte téléphonique** a été mise en place pour les Thiaisais.
- Une **permanence État civil** a été ouverte avec astreinte 24h/24 pour les urgences.
- La **collecte des déchets ménagers** a été maintenue.
- Le **nettoyage de la ville** a été assuré au moyen d'une eau adjuvantée non chlorée, notamment sur les espaces publics sensibles (abords de l'hôpital, des bâtiments publics accueillant des enfants comme le groupe scolaire Romain Gary et la crèche Victor Hugo), des commerces d'alimentation et la place du marché.
- L'**accueil en crèche et centre de loisirs** des enfants des personnels prioritaires a été assuré 7j/7 (enfants des personnels soignants, médecins, policiers, pompiers, gendarmes, personnels de l'aide sociale à l'enfance).
- Le **Centre Communal d'Action Sociale a assuré différents services** comme l'appel quotidien des personnes vulnérables par les agents du CCAS (260 appels/jour), le portage de repas à domicile, le maintien des services d'aide à domicile pour les plus fragilisés, la prise en charge sociale des personnes isolées, l'organisation d'une permanence sociale pour les personnes victimes de violences conjugales.
- La **date des inscriptions scolaires a été repoussée au 4 mai** : une adresse mail dédiée aux inscriptions scolaires en ligne a été créée ainsi qu'un support téléphonique pour les familles n'ayant pas la possibilité de réaliser une inscription en ligne.
- Face à la pénurie de masques et à la carence de l'État, la Ville a procédé, sur son budget, à 3 commandes successives : **32 600 via l'EPT** et devant l'incertitude de livraison de cette commande, **48 000 masques ont été commandés directement par la Ville** à 2 autres fournisseurs. Ces derniers masques ont été **immédiatement déposés dans les boîtes aux lettres**. Il est procédé à un réassortiment sur demande en fonction de la taille des foyers.

Dès l'annonce du confinement, le Maire s'est entouré immédiatement d'une cellule de crise pour assurer la continuité du service public et l'application des mesures exceptionnelles liées à la situation.



- La Ville a veillé à **rembourser aux administrés les prestations municipales non effectuées**.

ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

- Une coordination quotidienne avec les services de l'État (Préfecture, Préfecture de police, Éducation Nationale, Agence Régionale de Santé) a été mise en place
- Une cellule de communication de crise avec information en temps réel 24h/24 et 7j/7 (avec "WhatsApp" et des réunions régulières par webcam) a été constituée avec les chefs des services municipaux pour **diffuser l'information générale** et, en lien avec les services opérationnels, **répondre aux courriels et sollicitations des Thiaisais**, notamment via le site internet de la Ville et la page Facebook officielle "Ville de Thiais"
- **Des outils de télétravail** ont été développés pour les cadres (validation des factures, préparation des inscriptions scolaires, mise en place de déploiement de services en ligne...)
- Des agents ont été mobilisés, dans le plus strict respect des précautions sanitaires, afin d'**assurer la continuité du service public** : services supports, personnels du CCAS pour le portage des repas à domicile, le suivi des personnes vulnérables et des victimes de violences conjugales, personnels des crèches et des centres de loisirs pour l'accueil 7j/7 des enfants des personnels prioritaires en crèche et centre de loisirs, permanence État civil (astreinte 24h/24), cellule de communication de crise 7j/7, patrouilles de la Police municipale pour assurer le respect du confinement 7j/7 jusqu'à 22h, astreinte des Services techniques, suivi des collectes des déchets ménagers, astreinte du Service informatique
- Le personnel municipal a été confiné et un **site internet dédié** a été créé pour informer les agents de leur situation administrative, leur faire part des actions conduites par la Ville, maintenir un lien social et créer une réserve active de fonctionnaires pour intervenir en cas d'urgence
- **Des masques** ont été distribués aux agents municipaux en contact avec le public.





MAINTIEN DU LIEN AVEC LES PERSONNES ISOLÉES ET FRAGILISÉES

Par l'intermédiaire des agents du Centre Communal d'Action Sociale, la Ville a maintenu ses missions de solidarité, d'aide et d'accompagnement auprès des Thiaisais.

- Une **permanence téléphonique** a été assurée pour répondre à toutes les demandes sociales (urgence alimentaire, violences conjugales et familiales, dettes, rupture de droit, isolement...).
- Le service d'aide à domicile a adapté son organisation et **concentré ses priorités aux personnes dépendantes isolées**, soit 74 usagers. Ainsi, une quinzaine de professionnels ont continué d'assurer les prestations à domicile auprès des personnes ciblées. Le CCAS a équipé tous les professionnels de masques, gants et gel hydroalcoolique.
- La résidence de l'Espérance a assuré **une veille 24h/24, visites et appels quotidiens de tous ses résidents** afin de veiller à leur santé et leur sécurité. Les proches et visites non médicales n'étaient plus autorisées suite aux directives gouvernementales afin de prévenir les risques de contamination. Les familles pouvaient néanmoins déposer les courses à l'accueil de la résidence, que le personnel se chargeait de monter dans les appartements. Les animations ont été également interrompues. Suite à la fermeture du restaurant de la résidence, le CCAS a proposé **des plateaux repas distribués dans les appartements**. Ce lieu de vie collective n'étant plus accessible, les seniors étaient invités à se rendre dès que possible dans le jardin. Des dessins d'enfants ont été envoyés grâce à un élan de générosité des Thiaisais via un groupe d'entraide pour ensoleiller un peu la journée des résidents qui pouvait parfois s'avérer longue.
- Le **portage de repas** a été développé pour éviter tous risques de contamination aux plus de 60 ans et aux plus fragiles qui avaient besoin de courses. Ainsi, près de 80 personnes ont

bénéficié de cette prestation midi et soir, 7 jours/7 (jours fériés compris). Le portage est maintenu depuis le déconfinement et pour bénéficier de ce service, contactez le CCAS au ☎ 01 48 92 42 81.

- Des agents du CCAS ont **contacté quotidiennement les seniors isolés**, jusqu'à 260 personnes recensées sur un registre de vulnérabilité. L'inscription était automatique pour les personnes isolées sans famille ou géographiquement qui avaient été inscrites l'année dernière sur le registre canicule, puis sur demande volontaire ou signalement. Depuis le déconfinement, 99 seniors sont appelés quotidiennement car les risques restent encore élevés et la vigilance doit être maintenue.
- Depuis le déconfinement, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone afin de **rencontrer un agent social** selon la problématique rencontrée : RSA, aides énergies, aide alimentaire, orientation...

AIDE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- La Ville a distribué **des masques** à l'Hôpital privé de Thiais, aux pharmacies de la ville et aux laboratoires médicaux
- Elle a fourni du **gel hydroalcoolique** et **des masques** aux institutions médicales
- Une assistance technique a été assurée auprès des institutions médicales et des barnums ont été installés.

PROXIMITÉ ALIMENTAIRE

Suite à la décision préfectorale, et malgré les garanties avancées par le Maire de Thiais visant à assurer la parfaite sécurité des consommateurs et des marchands, **le marché de Thiais a dû être fermé dès le début du confinement**.

La Ville de Thiais a aussitôt procédé au **recensement des différents marchands et commerces pouvant fournir des produits alimentaires de première nécessité** aux habitants. Noms et numéros de téléphone ont été mis à la disposition des administrés sur le site internet de la Ville et valorisés sur les réseaux sociaux afin que celles et ceux qui le souhaitent puissent



passer commande par téléphone et convenir avec commerçants et marchands d'un lieu de retrait ou de livraison des paniers.

SPORT ET JEUNESSE

Alors que les entraînements, les séances et les manifestations sportives programmés ont été annulés pendant le confinement et jusqu'à la rentrée, plusieurs professeurs de différentes disciplines de l'Office Municipal des Sports ont proposé régulièrement sur le

site internet de la ville **des séances de sport en vidéo à suivre et à reproduire à chez soi.**

Par ailleurs, la Ville a lancé **une chasse aux œufs virtuelle** pour le week-end de Pâques. Ce jeu, qui consistait à retrouver une dizaine d'œufs disséminés sur le site internet de la Ville, a connu un franc succès et a permis de récompenser plus de 70 jeunes Thiaisais qui ont tous reçu des cadeaux surprises (œufs en chocolat, livre adapté à leur âge, sac-cordelette).

PETITE ENFANCE, ÉDUCATION

Pour **faciliter l'inscription des jeunes enfants à l'école**, la période et les modalités d'inscription ont été changées : la date limite de remise des dossiers a été repoussée de plusieurs semaines, et les Thiaisais ont eu la possibilité de remplir un dossier électronique et d'effectuer son envoi par messagerie informatique. Les services de la Ville ont aussi déposé des dossiers « papier » chez les familles ne possédant pas d'imprimante ou de matériel informatique.



MERCI AUX BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS

A l'initiative du Comité de Coordination des Activités Thiaisaisiennes, trois couturières de ses ateliers, accompagnées de quelques élèves des cours de couture, ont assuré la création de masques de protection.

Plus de 200 pièces ont été fabriquées et distribuées dans les maisons de retraite de Thiais et à celles et ceux travaillant auprès des personnes âgées.

... Et merci également à toutes les associations sociales et solidaires pour leurs actions : UMPS, Secours Populaire...

Pendant la période de confinement, les bénévoles de l'association thiaisienne Les petits soldats ne sont pas restés inactifs, même s'ils ont dû cesser leurs interventions habituelles auprès des enfants malades dans les hôpitaux. Le magasin Ikea de Thiais Village leur ayant fait un don conséquent de nourriture, ils ont réalisé des paniers-repas qu'ils ont distribués auprès de personnes fragilisées ainsi qu'aux Restos du Cœur, à la résidence des Baudemons, au Poujal... « *Au contact de ces personnes vulnérables, nous nous sommes aperçu de l'ampleur des conséquences de cette crise et cela nous pousse à renforcer nos efforts avec d'autres actions ciblées, comme des distributions de sandwiches, de plats chauds, de gâteaux et de vêtements (chaussettes, caleçons...)* ».

+ d'infos : lespetitsoldats.org



L'APRÈS CONFINEMENT

HÔTEL DE VILLE



L'hôtel de ville a ré-ouvert ses portes au public le 13 mai avec **des conditions d'accueil nouvelles** afin de respecter les mesures de distanciation. Ainsi, à l'entrée, du gel hydroalcoolique est mis à disposition de chacun. Une file d'attente avec marquage au sol a été aménagée et un agent accueille le visiteur. Des protections ont été mises en place au guichet unique afin de créer une barrière entre les agents et le public.



MARCHÉS

La ré-ouverture a été autorisée **à partir du 14 mai**, après de multiples interventions du Maire. Des conditions strictes d'accueil ont été mises en place : installation de barrières pour canaliser les entrées et les sorties avec possibilité de passage des mains au gel hydroalcoolique, mise en place d'un sens unique de circulation, présence d'agents de la Police municipale, port du masque par les commerçants, mise en place de barrière devant les étals.

PETITE ENFANCE

Les services relevant de la petite enfance ont progressivement ré-ouvert leurs portes pour assurer leurs missions **dans le respect des nouvelles règles sanitaires d'accueil** : le 11 mai pour la crèche municipale Victor Hugo, la crèche familiale et le Relais d'Assistantes Maternelles sur rendez-vous téléphonique.

Depuis le 3 juin, l'accueil en centres de loisirs le mercredi se fait de 7h30 à 18h30 au centre Charles Péguy pour les enfants d'âge maternel et au centre Lionel Terray pour les enfants d'âge élémentaire.

À ce jour, les trois haltes garderies sont toujours fermées.



RETOUR À L'ÉCOLE

Pendant plusieurs semaines, la Ville et ses services ont travaillé avec les directeurs d'écoles pour **mettre en place un dispositif qui réponde aux obligations du retour à l'école en toute sécurité** selon un protocole sanitaire et des prescriptions très détaillées établis par les services de l'État. La Ville a également

procédé à une consultation des parents d'élèves et vérifié la présence des enseignants qui pourraient être disponibles pour cette rentrée.

Ainsi, dès le 14 mai, les familles qui souhaitent que leurs enfants puissent effectuer leur « rentrée » ont pu les déposer aux écoles maternelle et élémentaire Romain Gary, et le 18 mai pour les autres établissements. Ces décisions ont été communiquées à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et à tous les directeurs d'écoles qui en ont informé les parents d'élèves.

Pour la pause méridienne, le service de restauration scolaire habituel ne pouvant reprendre, la Ville a imaginé avec la société qu'elle missionne habituellement pour préparer les repas dans la cuisine centrale, **un service de panier-repas distribué aux écoliers**.

AUX CÔTÉS DES PLUS FRAGILES

Après la crise sanitaire, le Maire a annoncé sa volonté de prévoir, dans le prochain budget municipal, **une subvention exceptionnelle pour le Centre Communal d'Action Sociale**. Son but sera de soutenir les foyers fragilisés par les conséquences de la crise.

PARCS

Dès leur réouverture possible, soit le 30 mai, les 5 parcs (Europe, Jean Mermoz, André Malraux, terrasses du soleil et Cluny) et les jardins de Thiais ont été réouverts au public. Tout l'été, et jusqu'au 30 septembre, ils vous accueillent de 8h à 20h dans le respect des règles sanitaires de distanciation et de leur règlement intérieur consultable notamment sur le site de la Ville (<https://www.ville-thiais.fr/espaces-verts/>). Notez que l'entrée au parc de l'Europe se fait par le haut de la rue d'Estienne d'Orves.



PISCINE

La piscine municipale Monique Berlioux a été fermée pendant toute la période du confinement. Cette interruption a permis de réaliser des travaux sur le bassin. Elle sera réouverte le mercredi

1^{er} juillet avec des conditions strictes de fonctionnement : sur réservation par téléphone au 01 46 81 07 34 (de 9h 30 à 11h 30 et de 17h 00 à 18h 30), sur créneaux horaires spécifiques destinés aux nageurs ou aux familles. Tarif et conditions sur : www.ville-thiais.fr.

DÉCHÈTERIES

Pendant la période de confinement, les déchèteries gérées par la RIVED, **le service public pour la valorisation des déchets auquel adhère la Ville de Thiais**, ont été fermées au public. Le 11 mai, **elles ont ouvert exclusivement sur rendez-vous**. Depuis quelques jours, l'accès se fait sans rendez-vous dans le respect des mesures sanitaires.

Pour toute demande de badge ou de dérogation, prendre contact avec la RIVED : secretariat@rived.fr.

+ d'infos : www.rived.fr - ☎ 0 805 017 026 (service gratuit) de 9h à 14h



UNE VILLE FORCÉMENT BEAUCOUP MOINS ANIMÉE

Sécurité oblige, près de 200 rendez-vous culturels, sportifs, sociaux qui concourent habituellement à la vie locale et auxquels les Thiaisais sont attachés, ont dû être annulés comme le carnaval, les Internationaux de GR, la fête de la musique et les fêtes de fin d'année scolaire. Thiais magazine fait le point.

06.03 : après-midi dansant de Thiais Récréation • 07 & 08.03 : journées de l'amitié de la paroisse • 08.03 : vide-greniers du groupe de Thiais des Scouts et guides de France • 14.03 : meeting d'athlétisme indoor (poussins/pupilles) • 14.03 : concert

« Roda mon amour » dans le cadre des Rendez-vous Jazznotes • du 16 au 28.03 : exposition « Justes diplomates » dans le cadre de la saison culturelle • du 16 au 21.03 : exposition « Portraits de sportives » dans le cadre de la saison culturelle • 19.03 : une journée en Champagne avec Thiais Récréation • 20.03 : séance du conseil municipal • 22.03 : rencontres de Võ Viêt Nam du club Son Long Võ Dao • 22.03 : spectacle équestre au Dôme de Paris avec Thiais Récréation • 24.03 : visite guidée de la Maison de Balzac à Paris avec Thiais Récréation • 24.03 : soirée « les mardis de l'Académie des arts » • 26.03 : prix des premières lectures des ateliers « coup de pouce » • 26.03 : séance du conseil municipal • 27.03 : après-midi dansant de Thiais Récréation • 28 & 29.03 : 34^e édition des Internationaux de Gymnastique Rythmique de Thiais • 29.03 : loto et vide-greniers de l'association « Thiais Content » • 31.03 : soirée « les mardis de l'Académie des arts » • 01.04 : chasse aux œufs de l'École Municipale des Sports • 03.04 : une journée au Zoo de Beauval avec Thiais



Récréation • 04.04 : bal costumé de la Caisse des écoles • 05.04 : grand défilé du carnaval de Thiais • 05.04 : tournoi multisports indoor étudiant universitaire • 11 & 12.04 : championnat de jeu



provençal (pétanque) • 14.04 : visite du potager du roi à Versailles par le centre de loisirs Charles Péguy • du 14 au 24.04 : exposition de M^{me} Suard dans le cadre de la saison culturelle • 16.04 : séance du conseil municipal • 23.04 : une journée à Provins avec Thiais Récréation • 24.04 : après-midi dansant de Thiais récréation • 25.04 : championnat départemental d'échecs • 26.04 : budo des familles du Budo Club de Thiais • 26.04 : commémoration de la journée nationale de la déportation • 26.04 : 20^e randonnées Thiaisienne de cyclotourisme de l'Association Vélocipédique de Thiais • du 28.04 au 15.05 : exposition « l'Académie des arts s'expose » dans le cadre de la saison culturelle • 29.04 : séance du conseil municipal • 30.04 : visite guidée de la cathédrale

orthodoxe russe de la Sainte-Trinité à Paris avec Thiais Récréation • 02 & 03.05 : festival franco-portugais • 03.05 : championnat de la ligue de judo • 05.05 : croisière sur la Marne avec Thiais Récréation • 06.05 : championnat académique UNSS d'aérobic • 08.05 : championnat départemental d'athlétisme • 10.05 : vide-grenier de l'association Le monde d'Adriano • 10.05 : championnat de la ligue de judo • 13.05 : spectacle de la classe d'art dramatique de l'Académie des arts dirigée par Loïc Leporcq • 14.05 : dîner-spectacle Chez Michou à Paris avec Thiais Récréation • 15.05 : après-midi dansant proposé par Thiais Récréation • 15.05 : ciné-conférence Altair proposé par le CCAT • 16.05 : concert de Luiz de Aquino & Véronique Le Berre dans le cadre des rendez-vous Jazznotes • 16 & 17.05 : championnat régional des ensembles fédéraux de Gymnastique Rythmique • 17.05 : vide-greniers de l'association Le monde d'Adriano • du 19 au 29.05 : exposition « les ateliers d'arts plastiques d'Isabelle





Rivagorda » proposée par le CCAT dans le cadre de la saison culturelle • 20.05 : visite guidée du cimetière Montparnasse à Paris avec Thiais Récréation • 22.05 : après-midi dansant de Thiais Récréation • 25.05 : séance du conseil municipal • 28.05 : une journée dans la Creuse avec Thiais Récréation • 29.05 : après-midi dansant de Thiais Récréation • du 29.05 au 01.06 : festivités du jumelage à Einbeck • 30.05 : fête de la foi • 30.05 : 2^e édition du Tournoi Tchanka du Rugby Club Val de Bièvre • du 02 au 12.06 : exposition « l'école Paul Éluard s'expose » dans le cadre de la saison culturelle • 05.06 : après-midi dansant de Thiais Récréation • 06 & 07.06 : 25^e tournoi national de badminton de l'Association Thiaisienne de Badminton • 06 & 07.06 : tournoi régional de Football U10 à U13 du Thiais Football Club • Du 06 au 08.06 : séjour au Puy-du-Fou avec Thiais Récréation • 07.06 : spectacle théâtral de La Tribu Du Verbe • 07.06 : spectacle théâtral des Chérubins Stars • 09.06 : fête de fin d'année de l'école maternelle Jeanne d'Arc • 11.06 : visite guidée du Parc floral de Paris avec Thiais Récréation • 11.06 : fête de fin d'année de la crèche Victor Hugo • 12.06 : après-midi dansant proposé par Thiais Récréation • 12.06 : soirée « aquatonic » • 12.06 : après-midi dansant proposé par Thiais Récréation • 13.06 : fête de l'AS Thiais Tennis de Table • 13.06 : fête de fin d'année de l'école maternelle Jacques Prévert • 13.06 : fête de fin d'année de l'école maternelle Romain Gary • 13.06 : fête de fin d'année de l'école maternelle Schuman • 13.06 : fête de fin d'année de l'école Sainte-Marie • 13.06 : journée « À vos baskets » proposée par l'Office Municipal des Sports • 13.06 : concert d'Eddy Rabeson Group dans le cadre des rendez-vous Jazznotes • du 13 au 28.06 : tournoi de tennis du Tennis Club de Thiais • 14.06 : fête mondiale du jeu organisée par le Club d'Animation des Jeunes de Thiais • 14.06 : tournoi régional de football U7 à U9 organisé par le Thiais Football Club • du 15 au 19.06 : exposition « les ateliers d'arts du CCAT » dans le cadre de la saison culturelle • 16.06 : spectacle de La troupe du silence • 16.06 : concert de fin d'année de l'Académie des arts • 17.06 : mud'Thiais de l'École Municipale des Sports • 17.06 : fête de fin d'année des haltes garderies • 17.06 : spectacle de la chorale Atout Chœur • 18.06 : fête de fin d'année de l'école élémentaire Charles Péguy • 18.06 : fête de fin d'année de l'école maternelle Jeanne d'Arc • 19.06 : fête de fin d'année de l'école élémentaire Camille Claudel • 19.06 : spectacle de l'Association Thiaisienne de Gymnastique Harmonique Rythmique et de Danse • 20.06 : fête du Tennis Club de Thiais Belle Epine • 20.06 : spectacle nocturne au Château de Versailles avec Thiais Récréation • 20.06 : fête du sport de fin d'année de l'école Robert Schuman • 20.06 : gala de danse de l'Office Municipal des Sports • 21.06 : concert

de la fête de la musique • 22.06 : fête de fin d'année de l'école élémentaire Paul Éluard • 22.06 : réception du monde enseignant • du 22 au 29.06 : fête de l'école maternelle Saint-Exupéry • 23.06 : gala de danse de l'Académie des arts • du 23.06 au 28.08 : salon régional d'art photographique de Focale 50 dans le cadre de la saison culturelle • 24.06 : remise des prix de l'Académie des arts • 25.06 : fête de l'école Robert Schuman • 24.06 : fête de l'école de tennis du Tennis Club de Thiais Belle Epine • 26.06 : fête de l'école élémentaire Saint-Exupéry • 26.06 : fête de l'école maternelle Charles Péguy • 26.06 : fête de l'école maternelle Jeanne d'Arc • 26.06 : spectacle de l'association Organidance • 26.06 : bal des 3^e du Club d'Animation des Jeunes de Thiais • 27.06 : fête du Tennis Club de Thiais Belle Epine • 27.06 : remise des prix aux élèves de CM2 • 27.06 : spectacle de « Tap Factory » dans le cadre du Festival de musique franco-américaine • 27.06 : concert de la chorale Rythme et Chansons • 28.06 : spectacle de la Ghilde de Thiais • 28.06 : spectacle de l'association d'art lyrique Hervé Garcia • 28.06 : concours de doublette du Thiais Pétaq' Club • 28.06 : concert de gospel dans le cadre du Festival de



musique franco-américaine • 30.06 : fête de fin d'année de l'école maternelle des Tilleuls • 01.07 : fête de fin d'année de l'école Jeanne d'Arc • 02.07 : fête de fin d'année de l'école élémentaire Camille Claudel • 14.07 : spectacle pyromélodique à l'occasion de la fête nationale • du 06 au 26.07 : tournoi seniors plus du Tennis Club de Thiais Belle Epine • du 22.08 au 06.09 : Tournoi CNGT (Circuits Nationaux des Grands Tournois) organisé par le Tennis Club de Thiais Belle Epine.

De nombreux stages ont été annulés au sein des clubs, des sorties et des compétitions en extérieur. Les fêtes de fin d'année de l'ensemble des clubs ne devraient pas avoir lieu, tout comme les assemblées générales qui seraient repoussées à l'automne.

Différents rendez-vous maintenus mais organisés différemment

- 25.04.2020 : don du sang, au centre de loisirs Lionel Terray
- 08.05.2020 : commémoration de l'armistice de la 2^e guerre mondiale, au monument aux Morts
- 18.06.2020 : commémoration de l'appel du Général de Gaulle, au monument aux Morts
- 27.06.2020 : collecte solidaire de petits appareils ménagers, matériel informatique, gros électroménager, téléviseurs, place du Général Leclerc, de 10h à 14h
- 04.07.2020 : don du sang, au centre de loisirs Lionel Terray, de 9h30 à 13h30 (sur rdv : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)
- 05 et 06.09.2020 : forum des activités thiaisennes, au Palais Omnisports De Thiais, de 10h à 16 h.



SAISON CULTURELLE 2019/2020 : LES SPECTACLES REPORTÉS

Afin de satisfaire au mieux le public thiaisien, la Ville a négocié avec les artistes et leurs représentants le report des spectacles de la saison culturelle 2019/2020 qui n'ont pu se dérouler. Les billets émis avec l'ancienne date restent valables pour la nouvelle date. Toute personne en possession d'un billet ne pouvant assister à la date de report est invitée à se rapprocher du service des affaires culturelles en adressant un message à : culturel@ville-thiais.com

- « *Magic box* », initialement programmé le 28 mars 2020, reprogrammé le 14 novembre 2020
- « *l'Avare* », initialement prévu le 25 avril 2020, reprogrammé le 15 décembre 2020
- « *la Petite sirène* », initialement prévu le 26 avril 2020, reprogrammé le 22 novembre 2020
- « *et pendant ce temps-là, Simone veille* », initialement prévu le 16 mai 2020, reprogrammé le 7 novembre 2020
- « *Alice, la comédie musicale* », initialement prévu le 17 mai 2020, reprogrammé le 15 novembre 2020
- « *Gustave Eiffel, en fer et contre tous* », initialement prévu le 06 juin 2020, reprogrammé le 31 octobre 2020
- « *The Glossy Sisters* », initialement prévu le 13 juin 2020, reprogrammé le 16 janvier 2021
- « *La cigale sans la fourmi* », initialement le prévu le 14 juin 2020, reprogrammé le 29 novembre 2020.



Aménagement

préparer
demain



Un nouveau quartier de vie en zone Senia

Le 10 mars, le Maire a signé avec Raymond Le Deun, Préfet du Val-de-Marne, Stéphane Layani, Président de la SEMMARIS, et Thierry Febvay, directeur de l'EPA-ORSA, le protocole scellant l'accord entre les villes de Thiais, Orly, l'État et la SEMMARIS (MIN de Rungis) pour engager le vaste projet de requalification de la zone Senia en bassin de vie. Avec l'arrivée d'une gare de la ligne 14 en 2024, ce nouveau quartier de Thiais émergera avec une scène digitale de 35 000 m² consacrée au e-sport, des incubateurs d'entreprises, une auberge de jeunesse, des logements, une résidence pour personnes âgées, des hôtels, une école...

Dans le cadre de ce projet « Inventons la métropole » consistant à aménager un nouveau quartier en zone Senia pour accueillir notamment la scène digitale, des studios d'enregistrement, des habitations et une école, la Ville a signé une convention bilatérale avec la Métropole du Grand Paris, et un protocole avec la SNCF pour la maîtrise d'ouvrage déléguée de la construction de la passerelle qui reliera ce quartier à la gare de métro M14 en passant au-dessus des voies ferrées. ■

Centre de loisirs Jules Ferry

Après une année de construction face à son adresse « historique » (la première pierre avait été posée symboliquement le 16 mars 2019), le nouveau centre de loisirs Jules Ferry agrandi de 200 m² (portant sa superficie à 1 400 m²) est sorti de terre en centre-ville pour accueillir les enfants thiais de CP et CE1 qui le fréquentent pendant les périodes de congés scolaires et le mercredi le reste de l'année.

La Ville a veillé à ce qu'une attention toute particulière soit portée à l'accès pour les piétons, au traitement des abords d'un point de vue esthétique et sécuritaire.

Par ailleurs, les qualités environnementales de cet équipement respectueux de l'environnement (comme un vitrage à très haute performance assurant une excellente isolation thermique et phonique, des matériaux de construction à faible risque chimique n'induisant pas d'émission de composé organique volatil, une faible consommation énergétique, un chauffage à géothermie, des récupérateurs d'eaux pluviales...) ont amené la Métropole du Grand Paris à allouer à la ville une subvention de 197 000 € qui s'ajoute à celle de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le 29 février, les parents ont été invités à découvrir l'équipement. ■



Gymnase d'Oriola

Situé en centre-ville, le gymnase d'Oriola a été construit il y a plusieurs dizaines d'années. L'équipe municipale a décidé en 2019 de procéder à la requalification du bâtiment pour remettre l'équipement aux normes et améliorer la qualité d'accueil de ceux qui le fréquentent, comme l'Association Thiaisienne de Badminton (ATB) ou les élèves du collège Paul Valéry pour leurs cours de sport. Après quelques semaines d'arrêt du au confinement, les travaux ont repris et s'achèveront avec l'aménagement d'une placette végétalisée à l'angle des rues Paul-Vaillant-Couturier et Gabriel Péri. ■



Palais Omnisports De Thiais

Inauguré en septembre 1994, le Palais Omnisports De Thiais est devenu un équipement fédérateur et emblématique de la ville fréquenté par de nombreux Thiaisien(ne)s, avec sa grande salle centrale qui accueille notamment de grands rendez-vous sportifs ou d'animation (Internationaux de gymnastique rythmique, tournoi national de badminton, concerts...) et ses salles annexes où s'entraînent les licenciés de plusieurs clubs locaux (Aquatiqua, AS Thiais tennis de table, Association

Thiaisienne de Badminton, Athletic Boxing Club de Thiais, Budo Club de Thiais, CAT Boxe française savate, Club Budokan Thiais, Thiais GR, Thiais Handball Club, Voir autrement à Thiais...). Cet équipement public ayant fêté son quart de siècle, la Ville a entrepris cette année d'importants travaux de rénovation (circulation intérieure, vestiaires, peintures extérieures) qui s'échelonnent sur 2 ans pour un budget global de 1,2 M€. ■

Quartier des Grands-Champs

Le quartier des Grands-Champs a opéré sa transformation et sa mue est maintenant perceptible. Nous entrons dans la phase terminale qui permettra la réalisation des dernières voiries et l'aménagement de l'espace sur la dalle de l'A86 ainsi que le prolongement de La Navette jusqu'à la Départementale 7. ■





Vélo électrique une aide financière de la Ville pour en acquérir

Engagée dans une politique de développement durable, la commune a notamment renouvelé une partie de sa flotte automobile en acquérant ces derniers mois 6 voitures et 5 vélos électriques destinés à remplacer des véhicules plus polluants.

De plus, la Ville a souhaité s'inscrire dans le **processus de mise en place d'une Zone à Faibles Emissions** (ou ZFE), instaurée sur le territoire communal depuis le 16 juillet 2019. Cette procédure importante devrait favoriser la lutte contre la prolifération des gaz à effets de serre.

Par ailleurs, lors du son Conseil du 21 juin 2019, la Métropole du Grand Paris a mis en place l'attribution aux particuliers de bonus écologique dans le cadre de l'achat de cycles ou de voitures électriques afin de compléter la création de cette zone à circulation restreinte. Un procédé analogue a été adopté pour les vélos par le Conseil Régional d'Île-de-France depuis le 1^{er} décembre 2019. Afin d'appuyer ces mesures incitatives, **la Ville a institué en janvier dernier un dispositif de subventionnement en vue d'encourager les Thiaisien(ne)s à se déplacer en vélo à assistance électrique**. Le but est de favoriser et de développer les transports doux sur le territoire communal. Ce mode de transport contribue en effet à l'effort de réduction de la pollution atmosphérique et sonore, à la santé publique, à favoriser les déplacements travail/domicile, à réduire l'utilisation de la voiture et à faciliter le vélo comme mode de loisirs et d'agrément.

Une aide financière pour les Thiaisien(ne)s

Le montant de la subvention a été fixé à **25 % du prix d'achat TTC du vélo à assistance électrique**, dans la limite de

200 € par matériel neuf acheté par foyer. L'attribution de la subvention municipale est subordonnée à la conclusion d'une convention entre la Ville et chaque bénéficiaire. Les documents sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville.

Notez que **ce dispositif est cumulatif** : les Thiaisien(ne)s qui vont en bénéficier pourront s'adresser aux autres financeurs pour obtenir des aides complémentaires. ■

« Nous sollicitons la Région en matière de subventions pour les parkings à vélos, nous collaborons avec le Département afin de créer un véritable réseau efficace. Enfin, nous travaillons avec l'Etablissement Public Territorial pour que le maillage que nous créons soit cohérent avec le schéma établi à l'échelle territoriale. Il s'agit que ces aménagements ne s'arrêtent pas à nos frontières communales mais puissent participer d'un réseau interconnecté de circulations douces, par exemple pour les rues de Villejuif et de la Saussaie qui rejoignent Vitry-sur-Seine, ou pour les voiries limitrophes d'Orly. En ce qui concerne le boulevard de Stalingrad et la connexion entre Thiais et Choisy-le-Roi, les projections sont réalisées en tenant compte de l'arrivée du T9. »

Richard Dell'Agnola, Maire de Thiais
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 42

Environnement

pensez à demander votre composteur : c'est gratuit !

Valoriser les déchets ménagers est un axe essentiel dans la lutte pour la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, la Ville de Thiais adhère à la RIVED, service public pour la valorisation des déchets, afin d'accroître les actions en ce sens : la réduction des déchets, le réemploi et la production de matières premières issues du recyclage. Le compostage en fait partie : processus naturel de transformation des déchets organiques issus de la cuisine ou du jardin en fortifiant naturel pour les sols, il permet de réduire d'au moins un tiers le poids de sa poubelle !

Depuis sa mise en place sur le territoire thiaisien, le déploiement des composteurs est un succès : chaque année, 40 à 50 foyers bénéficient de cette opération menée conjointement par la Ville et le RIVED. Une formation initiale est dispensée au Palais Omnisports par un représentant de ce syndicat, afin de fournir à tous les nouveaux bénéficiaires les explications utiles sur le fonctionnement des composteurs. **C'est une opération entièrement gratuite pour chaque citoyen.**

Produire son propre compost en utilisant ses déchets, c'est possible

► Quels déchets sont concernés ?

Tous les déchets organiques, appelés aussi biodéchets, peuvent être compostés. Ils proviennent de la cuisine, à l'image des épluchures, et du jardin, comme les tailles de haies ou les feuilles mortes. Ces déchets sont classés en deux catégories : les déchets verts riches en eau et en azote (épluchures et restes de fruits et de légumes crus ou cuits, café avec filtre, thé, déchets du potager, tontes de pelouses) et les déchets bruns riches en carbone (tailles de haies, feuilles mortes, cartons).

► Comment ça marche ?

Le compostage est avant tout un processus naturel de

fermentation que l'on peut observer en forêt où les feuilles mortes tombées à l'automne disparaissent au printemps et se transforment en humus.

Pour reproduire ce processus dans votre composteur, il faut mélanger les déchets verts azotés et les déchets bruns carbonés de manière équilibrée. Par la suite, en présence d'eau et d'oxygène apportés par le mélange, ces biodéchets seront décomposés par les micro-organismes ainsi qu'une micro-faune. Cette activité de décomposition permet, grâce à une montée en température, une stérilisation naturelle. Après 9 à 10 mois, cette transformation aboutit à un produit comparable à de l'engrais : le compost !

► A quoi sert le compost ?

Le compost constitue un excellent amendement organique pour le potager, les plantations ornementales, les plantes en pot ou les espaces verts de sa résidence. Enrichissant le sol en nutriments, il contribue à la croissance des plantes et au développement d'un bon système racinaire.

Pour demander un composteur

Prenez contact avec les services techniques municipaux par téléphone ☎ 01 48 92 43 02 ou par mail (maincourante.technique@ville-thiais.com). ■



Concours d'illuminations de Noël

les résultats

Le lundi 2 mars, les vainqueurs du concours d'illuminations et de décorations organisé par la ville en décembre dernier ont été reçus à l'hôtel de ville pour l'annonce des résultats et la remise des prix. L'occasion pour les élus de l'équipe municipale de remercier les habitants qui participent à la décoration de Thiais pendant les fêtes de fin d'année. ■

Catégorie « maison »

1^{er} prix : Véronique LE GUILLOU • **2^e prix :** Marie et Gabin MACE
3^e prix : Bernard TISSIER • **Prix d'encouragement :** Romolo ANTONELLI • Danielle DA ROLD • Patrick GABON • Valérie GRAL • Romain GREINER • Corinne LAMARRE • Françoise MERCIER • Christiane PELARDA • Michel RAISON • Samuel RENAUD • Hélène RODRIGUES • Marie SÉBERT • Virginie TIBERIO • Nunziato VOLANTE

Catégorie « balcon, fenêtres, terrasse sans jardin »

1^{er} prix : Michael GHEHO • **2^e prix :** Thomas PENA MUNOZI • **3^e prix :** Rosa COLOSIMO • **Prix d'encouragement :** Marie-Christine AGAY • Antoine BATTISTI • Michelle FARGET • Maryse GILIBERT • Ludovic GUILLET • Michèle GUMY

Catégorie « commerçant »

1^{er} prix : Entracte Coiffure • **2^e prix :** Carrefour Market • **3^e prix :** Grège Coiffure • **Prix d'encouragement :** SARL BCP • Chris Coiffure • Boulangerie Le Guillou • Pharmacie de la Mairie • Restaurant Le Sultan • Marina Pizza



Catégorie « école »

Prix spécial du jury : Maternelle Charles Péguy • Maternelle Jeanne d'Arc • École Paul Éluard • Restaurant scolaire communal

Catégorie « résidence »

Prix spécial du jury : M^{me} VARINO (Résidence Jean Jaurès) • **Prix d'encouragement :** Sandrine CARDOSO.

Médailleurs du travail

remise des diplômes

Le lundi 24 février, la promotion nommée le 1^{er} janvier 2020 des récipiendaires thiaisais de la médaille du travail était invitée à l'hôtel de ville à recevoir officiellement leur diplôme des mains des élus municipaux réunis autour du Maire. ■



ARGENT

Nasser ABDELHAFID • Gérard BERGINC • Amandine BESSE • Claudine DA SILVA • Mostafa EL AMRANI • Anne FERNANDES • Sophie LEPAJOLEC • Agnès MARTHE • Emmanuelle MENICHETTI • Nathalie MOREAU • Marc MORTIER • David NED MOTTO DIN • Duy NGUYEN • Sergio RIBEIRO DANTAS • Nicolas VILAIN

VERMEIL

Nathalie COEN UREL • Michel DELANNOY • Sabine DEPREZ • David KADDAR • Dominique MONCHATRE • Ba Hau TRAN

OR

Martine BOLOGNESI-ROULLEAU • Isabelle BREANT • Catherine DARCY • Yves DEBROISE • Francis LECOEUR • Pascale MAZE • Jean-Pierre MENICHETTI • Martine RIGO • Michèle ROUSSEL • Fabienne SOUBRIER • Philippe TIRONNEAU • Ba Hau TRAN

GRAND OR

Christine COAT • Mohamed ESSALIH • Jocelyne LARRIEU • Françoise MENARD • Louis PRIAM.

Stationnement

alerte aux incivilités au code de la route !

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter : nous avons tous un rôle à jouer. Le stationnement est un sujet récurrent lorsqu'on évoque le civisme : la Ville aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens et appuyer son action !

Être un automobilisme responsable

La cohabitation en ville entre les véhicules motorisés, les vélos, les trottinettes et les piétons est parfois difficile et engendre très souvent des risques et des problèmes de sécurité pour tous les usagers. Il est donc important de rappeler que les espaces publics sont à partager et que des règles existent pour le respect et la tranquillité de chacun. Parce que chaque geste compte pour se protéger ainsi que nos proches :

- les trottoirs sont pour les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants
- sur la route, espaces partagés = sécurité
- à l'approche d'un passage piéton ou d'une école, je lève le pied et je respecte les limitations de vitesse.

Rappel de règles pour les infractions les plus courantes

Dans le cadre du code de la route, un stationnement est considéré comme gênant ou très gênant : dans une voie publique, sur les voies accès pompiers, sur un emplacement pour les transports de fonds, sur les passages piétons, sur les trottoirs et sur les emplacements réservés aux véhicules arborant un macaron GIG-GIC.

► Le stationnement est interdit sur les trottoirs

Il représente un danger pour le déplacement des piétons, des personnes à mobilité réduite et gêne aussi la circulation. Du point de vue « respect d'autrui », on fait preuve d'incivilité lorsque l'on stationne sur un trottoir ou un espace réservé aux piétons, d'autant plus lorsque poussettes ou landaus sont contraints d'utiliser la chaussée pour circuler !

Le stationnement d'un véhicule motorisé sur trottoir est réprimé par l'article 417-11 du code de la route : amende de 135 € et mise en fourrière.

► Respecter le Plan Vigipirate aux abords des établissements publics

Dans un contexte de menace terroriste, le niveau est maintenu « Sécurité-renforcé-risque attentat ». Nous rappelons que **le stationnement est strictement interdit aux abords des établissements scolaires**. Seuls les arrêts brefs sont autorisés (arrêt minute).

► Stationnement abusif

Sur la voie publique, le stationnement ne peut excéder 7 jours au même endroit. Au-delà, on parle de stationnement abusif, qui est interdit. S'il est jugé abusif par les forces de l'ordre, il est sanctionné par une contravention avec amende de 135 € et mise en fourrière.

► Stationnement sur un emplacement réservé aux personnes handicapées

L'arrêt en stationnement sur les placements réservés aux véhicules arborant un macaron GIG-GIC est réprimé par l'article 417-11 du Code de la Route : amende de 135 € et mise en fourrière.



► Stationnement devant une entrée carrossable

Chaque administré possède l'usufruit de son entrée carrossable (nettoyage, entretien) mais **en aucun cas, il ne peut l'utiliser comme place journalière de stationnement**. Le stationnement d'un véhicule devant une entrée carrossable est réprimé par l'article 417-10 du Code de la Route : amende de 35 € et mise en fourrière.

► Stationnement à l'angle de deux rues ou dans un virage

Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^e classe, soit 135 € et mise en fourrière.

► Arrêt ou stationnement d'un véhicule non autorisé sur une piste ou bande cyclable

Cette infraction est réprimée par l'article 417-11 du Code de la Route : amende de 135 € et mise en fourrière. ■

CCAS

toujours mieux vivre ensemble

À Thiais, l'action sociale est une délégation de l'Adjointe au Maire Caroline Ossard. Avec l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale, elle veille à ce que les semaines estivales à venir se déroulent au mieux pour les plus fragilisés.



Le CCAS propose aux retraités thiaisais pour la saison 2020/2021 des cours de gymnastique volontaire et un accès gratuit d'une heure à la piscine municipale Monique Berlioux. Pour plus d'information et prendre connaissance des conditions d'inscription, contactez le ☎ 01 48 92 42 87 ou le ☎ 01 48 92 42 81.

Alerte canicule

Comme chaque année, du 1^{er} juin au 31 août, la Ville de Thiais veille sur les plus fragiles en cas d'alerte canicule. À cet effet, le CCAS invite ainsi les personnes âgées et les personnes en situation de handicap à s'inscrire sur le registre nominatif confié au Maire depuis la loi du 30 juin 2004. **L'inscription est faite uniquement sur demande de la personne ou par un tiers en accord avec la personne vulnérable** et les informations transmises sont enregistrées de manière confidentielle. En cas d'alerte canicule décrétée par la Préfecture, les personnes préalablement inscrites seront appelées par les agents du CCAS pour s'assurer de leur état de santé.

► Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- Les adultes en situation de handicap bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

► Comment s'inscrire ?

Par téléphone ☎ 01 48 92 42 81 ou en déposant dans la boîte aux lettres du CCAS situé 7 rue Chèvre d'Autreville le formulaire d'inscription disponible auprès du CCAS.

Quelques conseils avisés en cas d'épisode de chaleur extrême

- Consultez chaque jour la météo à la télévision ou à la radio
- Buvez de l'eau le plus souvent possible, tout au long de la journée
- Prenez une douche ou humidifiez-vous le corps à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette
- Fermez les volets de votre domicile
- Évitez de sortir aux heures chaudes : préférez les promenades

le matin tôt ou en fin d'après-midi, tout en veillant à toujours avoir avec vous une bouteille d'eau et un chapeau...

+ d'infos : CCAS - ☎ 01 48 92 42 81

Canicule info service - ☎ 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Téléassistance

Ce dispositif permet aux personnes âgées ou en situation de handicap **d'entrer en relation directe avec un conseiller via une station d'écoute toute l'année, 24 heures sur 24**. Les prestations proposées sont une assistance sur déclenchement d'une alerte, en cas d'urgence ou pour la convivialité, des actions de prévention d'éventuels risques sanitaires, notamment liés aux épisodes caniculaires, une écoute et un soutien aux abonnés et leurs aidants référencés, assurés par des professionnels qualifiés. L'installation du dispositif est gratuite et le coût de l'abonnement est de 8,54 € par mois. **Tout nouvel abonné bénéficie désormais d'un bilan d'accès à ses droits** grâce à un service d'assistance sociale en ligne.

Pour bénéficier de ce service, contacter le CCAS : ☎ 01 48 92 42 81

Résidence de l'Espérance

Située au cœur de la ville, **la Résidence municipale de l'Espérance accueille les personnes âgées de 60 ans et plus encore autonomes** dans un cadre sécurisé et verdoyant. Logés dans des studios indépendants, les résidents peuvent profiter s'ils le souhaitent de multiples activités : déjeuner collectif dans la salle de restauration, ateliers seniors, service d'un pédicure, festivités tout au long de l'année...

Le personnel et un service de gardiennage 24h/24 veillent par ailleurs au bien-être et aux besoins des résidents.

N'hésitez pas à contacter la Résidence pour obtenir de plus amples informations et un dossier de demande de logement. ■

+ d'infos : Résidence de l'Espérance - ☎ 01 48 53 43 42



Activités péri et extra-scolaires 2020/2021

À quelques semaines de la rentrée scolaire, et alors que les conditions dans lesquelles celle-ci devra s'effectuer restent encore floues, les services municipaux sont sensibilisés pour répondre au mieux aux attentes des familles et permettre aux enfants de profiter d'une nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions, que ce soit pendant les heures de classe comme lors du temps extra-scolaire.

En ce qui concerne les inscriptions aux activités péri et extra-scolaires qui débiteront en septembre, le service municipal s'adresse aux usagers par mail afin de réduire les déplacements. Un formulaire d'inscription a été envoyé aux

parents d'enfants de petite section qui doivent le retourner par courriel. Pour les autres niveaux, les parents ont été informés par mail de la réinscription automatique de leurs enfants aux prestations dont les enfants bénéficient déjà l'année précédente. ■



Conseil municipal des enfants les jeunes élus reçus au Sénat

Cet hiver, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Thiais ont été invités par le sénateur du Val-de-Marne Christian Cambon à visiter le Sénat. Avec la conseillère municipale Sylvie Duteil et les animateurs du CME, ils se sont ainsi rendu au palais du Luxembourg, construit à partir de 1615 pour Marie de Médicis. La visite s'est terminée par la remise d'une médaille du Sénat à chacun dans le bureau du sénateur, président de la commission des affaires étrangères, de la défense

et des forces armées. La journée a continué avec un pique-nique dans le jardin du Luxembourg sous un soleil radieux et une balade dans la capitale qui a mené les jeunes élus du Panthéon à la Tour Eiffel en passant par l'Assemblée Nationale, la Concorde et les Champs Élysées avec un arrêt à l'arc de Triomphe pour découvrir la tombe du soldat inconnu, et au Trocadéro. ■

Mission locale Bièvre Val-de-Marne

une organisation adaptée



Photo : mentatag/pexels.com

Depuis le 18 mai, la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne accueille à nouveau les jeunes, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi après-midi) et uniquement sur rendez-vous, notamment à Thiais dans les locaux mis à sa disposition par la Ville au 83 avenue René Panhard.

L'accueil se fait en toute sécurité : les jeunes sont invités à se présenter seuls et munis d'un masque. De son côté, la Mission a mis en place un dispositif de précautions sanitaires (gel hydroalcoolique, masque à usage unique, circulation organisée...). Les espaces sont régulièrement désinfectés. Avec la levée progressive du confinement, l'accompagnement à distance est maintenu.

Le travail sur la communication digitale a été accentué pendant le confinement avec les bonnes infos formation, orientation, emploi,

vie quotidienne, santé et logement à retrouver sur les réseaux sociaux (recrutements collectifs en visio, ateliers webinaires, téléconférences...), les offres d'emploi et d'alternance des entreprises partenaires à consulter via la nouvelle application shaker trente et un (disponible sous Apple et Android) et un nouveau site internet : www.missionlocalebvm.fr ■

+ d'infos : ☎ 01 48 84 49 70

Actualités

le sourire d'une jeune thiaisienne

Depuis fin mai, la jeune thiaisienne Grace-Divine Vagba, élève de six ans et demi qui intégrera l'école Robert Schuman à la rentrée prochaine, affiche chaque soir son sourire sur le net en présentant le journal télévisé des enfants.

« Elle a pris l'habitude de me questionner sur l'actualité en me voyant regarder le journal de 20 heures pour lui expliquer avec des mots simples les informations » raconte sa maman, Marcelle, elle-même Youtubeuse. « Ensemble, on retranscrit mes explications en quelques lignes qui lui servent pour fabriquer son journal d'environ une minute que l'on diffuse du lundi au vendredi à 18h45 sur sa chaîne. Ça lui plaît d'être devant une caméra et d'aider ses copains à comprendre les infos. »

A découvrir en tapant « Le journal télévisé des enfants grace-divine vagba » sur Youtube ! ■



Forum des activités

inscriptions et ré-inscriptions

Le forum des associations thiaisennes se déroulera au Palais Omnisports de Thiais le premier week-end de septembre. Pour permettre à chacun de venir rencontrer les acteurs de la vie sportive et de loisirs locale, il est organisé sur deux jours dans le respect des mesures sanitaires.

Samedi 5 septembre, de 10h à 16h : associations sportives

Dimanche 6 septembre, de 10h à 16h associations culturelles et de loisirs.



Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur, la Ville vous propose le calendrier des inscriptions et ré-inscriptions aux activités sportives proposées par l'Office Sylvie Dona, qui reprendront à partir du 21 septembre.

Tout dossier Office Municipal des Sports doit être complété par un certificat médical datant de moins de 3 mois.

► Réinscriptions

L'OMS enverra par courrier postal un dossier de ré-inscription avant les congés scolaires à chaque adhérent de la saison passée. Pour que la ré-inscription soit validée, le dossier devra être rempli et retourné à l'OMS avant la date fixée. Tout dossier incomplet sera retourné et ne saurait être pris en compte.

► Nouvelles Inscriptions aux activités aquatiques

➔ Activités aquatiques sans test préalable :

- ➔ **Aquaplus** : enfants nés entre le 1^{er} septembre 2014 et le 1^{er} septembre 2016 - 4 à 5 ans ½
- ➔ **Aquagym** : adultes, 18 ans et plus
- ➔ **Endurance** : adultes, 18 ans et plus

Les dossiers d'inscription, fonction des jours et places restantes, seront à retirer à la piscine à partir du mercredi 2 septembre

2020 dès 9h30 (à retourner remplis au plus tard vendredi 11 septembre 2020).

► Activité aquatique avec test préalable :

➔ **Apprentissage** : Enfants nés entre le 1^{er} janvier 2011 et le 30 août 2014 - 5 ans ½ et 8 ans, adolescents (10-16 ans) et adultes (à partir de 18 ans).

Rendez-vous pris préalablement par téléphone au ☎ 01 46 81 07 34 du lundi 24 au vendredi 28 août 2020 de 10h à 12h. Les tests se dérouleront à la piscine municipale dimanche 30 août 2020. La réussite du test validera l'inscription définitive, à condition que le niveau du nageur soit compatible avec les jours, horaires et places restantes proposées. En cas de réponse positive après le passage du test, le dossier complet devra être restitué pour pouvoir accéder au cours.

► Nouvelles inscriptions aux activités terrestres

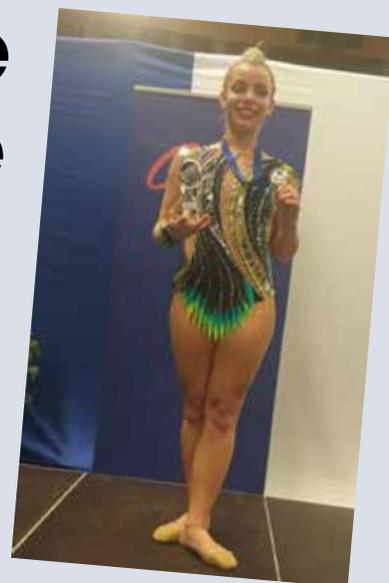
Elles seront prises au Palais Omnisports De Thiais samedi 5 et dimanche 6 septembre 2020, de 10h à 16h, lors du forum des activités thiaisennes, de même que les inscriptions aux activités aquatiques selon les places encore disponibles. ■

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 60

Gymnastique Rythmique

Emma Francisco

La jeune Emma Francisco (National B 18 ans et plus), licenciée au club Thiais GR, a décroché en début d'année le titre de vice-championne de France lors des championnats à Reims, après 2 passages, un à la corde et l'autre au cerceau. ■



Karaté

Achraf Raji

Membres du Thiais Budokan, Achraf Raji a décroché la coupe de France (junior -76kg) de karaté, tandis que la jeune Emma Elisabeth terminait 2^e des -59kg. ■



Football

Thiniba Samoura

La jeune Thiniba Samoura, formée au sein de la section féminine du Thiais Football Club, actuellement étudiante au pôle Espoir à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), a été nommée capitaine de l'équipe de France U19F lors du tournoi du Portugal, en février dernier. ■



Tennis

Léa Bathelier

Fin février, la jeune Léa Bathelier, du Tennis Club de Thiais Belle Epine, a remporté en double le tournoi de Tennis ITF junior disputé en Algérie. À 14 ans, elle est classée 1/6 ! ■



Saison culturelle 2019/2020

le rideau est tombé



Pour satisfaire au mieux le public qui avait réservé ses places, souvent depuis l'été dernier, le Maire a souhaité que les spectacles « tout public » et « juniors » ne soient pas annulés mais reportés. Aussi, la ville a reprogrammé les différents spectacles et les billets émis restent valables pour ces nouvelles dates.

Néanmoins, s'il n'était pas possible d'être présent lors de la date reprogrammée, les billets peuvent être remboursés en les présentant à la régie de l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas). Dans la même logique, les expositions qui devaient se tenir à l'hôtel de ville de Thiais sont annulées jusque fin août.

Enfin, le maire, Richard Dell'Agnola, annonce que « c'est avec regret que nous avons du annuler le concert gratuit de la fête de la musique du 21 juin, le festival de musique franco-américaine qui devait se tenir les 27 et 28 juin et le spectacle pyromélodique du 14 juillet. Bien évidemment, une nouvelle saison culturelle a été programmée pour 2020/2021 et c'est avec plaisir qu'avec Dany Beucher, Adjoint chargé des affaires culturelles et des animations, nous la dévoilerons fin août ». ■

En raison de la crise sanitaire, la Ville de Thiais a dû faire tomber définitivement le rideau sur la scène du théâtre municipal René Panhard et de son café-théâtre pour la saison 2019/2020 suite aux annonces gouvernementales.

SPECTACLES REPROGRAMMÉS À THIAIS

- ▶ « *Magic box* », initialement programmé le 28 mars 2020, est reporté au 14 novembre 2020 à 20h30
- ▶ « *L'Avare* », initialement programmé le 25 avril 2020, est reporté au 5 décembre 2020 à 20h30
- ▶ « *La petite sirène* », initialement programmé le 26 avril 2020, est reporté au 22 novembre 2020 à 15h30
- ▶ « *Et pendant ce temps Simone veille* », initialement programmé le 16 mai 2020, est reporté au 7 novembre 2020 à 20h30
- ▶ « *Alice, la comédie musicale* », initialement programmé le 17 mai 2020, est reporté au 15 novembre 2020 à 15h30
- ▶ « *Gustave Eiffel en fer et contre tous* », initialement programmé le 6 juin 2020, est reporté au 31 octobre 2020 à 20h30
- ▶ « *The Glossy Sisters* », initialement programmé le 13 juin 2020, est reporté au 16 janvier 2021 à 20h30
- ▶ « *La cigale sans la fourmi* », initialement programmé le 14 juin 2020, est reporté au dimanche 14 novembre 2020 à 15h30



Samedi 18 janvier 2020

Grand succès pour La Bajon qui jouait son spectacle satirique « Vous couperez » au théâtre municipal René Panhard.



Dimanche 19 janvier 2020

Enfants et parents ont été conquis par les illusions de Sébastien Mossière et son spectacle « la petite boutique de magie » joué au théâtre municipal René Panhard.



Mercredi 5 février 2020

Vernissage de l'exposition du photo-club de Thiais Focale 50 autour de l'amour, organisée à l'hôtel de ville avec le CCAT.



Mercredi 26 février 2020

Vernissage de l'exposition de photographies de Franck Stevens « Bodie, ville fantôme » réalisée avec le concours du CCAT à l'hôtel de ville.



Samedi 7 mars 2020

Le public thiaisien a ovationné l'incroyable Chantal Ladesou qui jouait « On the road again » au théâtre municipal René Panhard.



Dimanche 8 mars 2020

Un beau voyage en musique pour les jeunes spectateurs du théâtre municipal René Panhard à l'occasion du spectacle théâtral « le tour du monde en 80 jours »

ages



Mercredi 22 janvier 2020
Vernissage de l'exposition de peintures de Françoise Julien
montée à l'hôtel de ville.



Samedi 25 janvier 2020
Un tonnerre d'applaudissements au final de la représentation
du spectacle « les Goguettes en trio mais à quatre » donnée
au théâtre municipal René Panhard.



Samedi 29 février 2020
Charlotte Valandrey et Christian Vadim ont été très applaudis au
tomber du rideau de « Station Bonne Nouvelle » au théâtre municipal
René Panhard.



Mercredi 4 mars 2020
Vernissage de l'exposition « retour nostalgique de la photographie
argentine » imaginée par Alain Nadal organisée avec le CCAT,
dans le hall de l'hôtel de ville.



Du 9 au 13 mars 2020
Exposition de graffs réalisés au cours des ateliers ouverts par I3F
pour les jeunes du quartier des Grands-Champs, à l'hôtel de ville.



Du 9 au 20 mars 2020
Exposition « le sport au féminin » à l'occasion de la journée
internationale des droits des femmes, à l'hôtel de ville puis à
l'espace municipal Grignon.

Arts

à l'Académie, on ne chôme pas !

Confinement ou non, l'Académie des arts de Thiais est un centre de création toujours en ébullition.

Quand les jeunes artistes en herbe ne participent pas aux cours donnés sur place, ils préparent les auditions organisées dans le salon de musique avec famille et professeurs, ils répètent pour les soirées « mardis surprises de l'Académie » au cours desquelles ils dévoilent au public leur talent en donnant sur la scène du café-théâtre des représentations accueillant le public, ils mettent en place l'exposition annuelle organisée à l'hôtel de ville dans le cadre de la saison culturelle, ou ils répètent les grands spectacles de fin d'année donnés traditionnellement sur la scène du théâtre de verdure du parc de l'Europe.

Pendant la période de confinement, les professeurs de l'Académie réunis autour de sa directrice, Laurence Doré, ont souhaité que perdure la vie artistique des jeunes artistes qui fréquentent les cours.



Dès le 24 mars, ils ont ainsi mis en place des pastilles personnalisées se déroulant par Internet, reprenant rapidement le lien avec les élèves en fonction des disciplines et des moyens de chacun. Les résultats pour les professeurs d'instrument se sont révélés plutôt positifs et encourageants, avec de belles surprises de certains élèves qui se sont véritablement révélés pendant cette fermeture du bâtiment, sans doute parce que plus disponibles et soutenus par la présence des parents.

Le vendredi, à 19h, un professeur a aussi mis en place un mini-concert donné dans la rue Paul-Vaillant-Couturier. ■

+ d'infos : www.ville-thiais.fr - ☎ 01 45 73 49 94

Loisirs

favoriser l'accès à la lecture

La lecture est un loisir partagé par de très nombreux Thiaisien(ne)s et la Ville agit pour faciliter son développement.

Médiathèque : création d'un service de retour à déposer et prêt à emporter

Pour faciliter l'emprunt de livres auprès de la médiathèque municipale dont l'accès est fermé au public depuis le début de la crise sanitaire, la Ville a créé un service de prêt à emporter. Les usagers n'entrent pas dans les locaux de la médiathèque : ils sont accueillis et servis devant l'entrée, rue Chèvre d'Autreville. Côté gauche : prêt, côté droit : retour, afin d'éviter que les gens se croisent et pour respecter les mesures barrières. 8 documents peuvent être empruntés pour 1 mois. Les réservations peuvent se faire par téléphone, par mail, via l'application *BibEnPoche*, ou via le portail de la médiathèque en se connectant à son compte.

Ce service est assuré du mardi au samedi de 14h à 17h30, après avoir pris rendez-vous par téléphone, du mardi au vendredi de 9h à 12h au ☎ 01 48 92 42 79 et par mail : media.bibliotheque@ville-thiais.com

+ d'infos : www.mediatheque.ville-thiais.fr

L'heure du conte en vidéo

Avec la crise sanitaire, la médiathèque municipale ne pouvant recevoir le public, ses agents invitent depuis début juin les parents à se connecter sur son site pour permettre aux enfants d'assister aux séances de "L'heure du conte" en vidéo.

Le livre en libre-service dans la ville

Prendre le temps de dévorer un livre, c'est très bien. Avoir une solution pour le partager ensuite avec d'autres lecteurs, c'est encore mieux ! Ces derniers mois, la Ville a ainsi développé le concept de boîtes à livres : des mini-bibliothèques gratuites accessibles à tous. Le principe est simple : on s'y sert en libre-service en choisissant un livre, et on dépose les siens. Vous pouvez en trouver une en centre-ville, dans le parc municipal Jean Mermoz (entrée par la rue Chèvre d'Autreville ou la rue Jean Jupillat) où les enfants s'installent parfois par terre pour plonger sur place dans leur lecture, et une autre devant l'école élémentaire Saint-Exupéry (86 avenue de Versailles).

Une action de coopération éducative

Signalons qu'en matière de lecture, la Ville a été l'une des premières dans le département à mettre en place les ateliers « coup de pouce », clubs de lecture et d'écriture destinés aux enfants de CP présentant des fragilités d'apprentissage. À Thiais, ces écoliers sont accueillis dans leur établissement (Romain Gary et Charles Péguy) par des enseignants quatre fois par semaine après la classe, pour des activités ludiques, courtes et dynamiques, différentes de celles de l'école afin d'entrer dans la dynamique de l'apprentissage et d'instaurer un lien de confiance avec leurs parents pour favoriser leur engagement. Plus de 130 enfants ont bénéficié de ce soutien depuis sa mise en place à Thiais il y a 14 ans. ■

En application de l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal approuvé le 28 mai 2020, et conformément à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, chaque groupe constitué et déclaré a accès à un espace d'expression dans le bulletin d'informations municipales. Conformément à la charte déontologique de fonctionnement stipulée dans ce même article 32, la direction de la publication de Thiais magazine se déclare non responsable du contenu des pages de la rubrique « Tribune libre », et rappelle que le contenu des textes est placé sous l'entière responsabilité de leur auteur dans le respect des dispositions des lois en vigueur et en particulier de celle du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse – chapitre 4 et 5 – et de la loi relative aux contraintes liées aux périodes électorales. Pour être édités, les textes (2 000 caractères maximum) doivent parvenir à la rédaction de Thiais Magazine 24 heures avant la mise sous presse - contact@villethiais.fr / Thiais magazine - Hôtel de ville – BP.141 - 94321 Thiais cedex.

Thiais pour tous, groupe de gauche et écologiste

Merci aux 1200 Thiaisien-nes qui ont pris le risque de se déplacer pour exprimer leur besoin de changement en votant pour la liste Thiais pour tous, malgré le climat anxiogène qui a régné à la veille du confinement.

Grâce à une forte abstention, **le maire sortant a été élu au 1^{er} tour par seulement 20,7% des électeurs-trices inscrit-es** et 1464 voix de moins qu'en 2014. La question de légitimité démocratique se pose donc. Malgré ces chiffres, sans aucune modestie ni remise en question, M. Dell'Agnola se vante des résultats et de la fidélité de son électorat.

Au cours du Conseil municipal d'installation, conformément à notre programme, **nous avons exprimé le souhait de davantage d'ouverture, de transparence, de solidarité et de démocratie dans la gestion de la ville.** Cela reste à ce jour un vœu pieux.

Le Covid-19 a bouleversé nos vies, parfois tragiquement. Merci aux personnels des services publics et de la ville, aux soignant-es et aux commerçant-es qui ont courageusement assuré leurs missions.

Notre groupe a agi durant le confinement en interpellant le Maire pour proposer des actions solidaires. Nous avons alerté sur la mauvaise gestion des masques et l'absence de communication par la municipalité. En effet, les maigres informations données par la ville aux Thiaisien-nes n'étaient diffusées que par internet : encore faut-il pouvoir y accéder et avoir le réflexe d'y aller !

Heureusement, **la solidarité et le dévouement ont existé** dans notre ville avec des actions individuelles et collectives : **merci à vous qui vous reconnaissez !**

Enfin, **si la distanciation physique est encore de rigueur, nous souhaitons que la ville travaille à réduire la distanciation sociale. L'accompagnement et le soutien à toutes les personnes en difficulté, quel que soit leur âge, est indispensable** pour faire en sorte que personne n'ait ni faim, ni froid dans notre ville.

Laurence Le Souffaché, Patrick Robillard, Nadège Hillion, Jean Lony
thiaispourtous.fr

1 913 caractères

Les sécurités données aux Thiaisien

Tant dans sa communication électorale que sans l'information municipale, le maire de Thiais s'arroge une image de défenseurs des sécurités auxquelles les Thiaisien ont droit.

Pour autant, à examiner de plus près les dossiers, on voit que le travail municipal est au mieux superficiel, au pire inexistant sur nombre de dossiers.

Prenons en premier lieu la sécurité sanitaire de nos concitoyens :

Depuis 2017, les dérapages dans la sécurité alimentaire des écoliers (mais aussi, des salariés municipaux et des personnes en portage de repas) ont été identifiés dans la cuisine centrale pour aboutir au scandale paru dans la presse à l'automne dernier. Le maire a tardé à réagir, les parents inquiets n'ont pas eu de réponse appropriée à leurs légitimes inquiétudes. Le prestataire est en place jusqu'à la fin de son contrat cette année. Aucune clause de sauvegarde n'a été exécutée par la municipalité.

L'élection du 15 mars dernier a été l'occasion d'un scandale étouffé. Le gel hydro-alcoolique proposé aux électeurs était périmé depuis 2011. Un administratif a même osé évoquer une autorisation préfectorale d'utilisation sans jamais avoir pu nous en faire parvenir les éléments alors que nous les demandions. En clair, l'usage de cette solution n'était plus virucide sans mention pour les Thiaisien qui en ont utilisé dans les bureaux de vote.

Depuis le maire faire ses choux gras d'avoir pu obtenir des masques avant les autres collectivités territoriales. S'il dit que le département avait du retard, il ne semble pas avoir été plus diligent que d'autres villes en Ile-de-France.

Sur la sécurité publique :

Il manque toujours de policiers municipaux au regard des effectifs prévus, comme d'ailleurs ceux sont bien faibles en comparaison des villes de même taille. Alors il est facile de se cacher derrière des chiffres en baisse – localement comme nationalement – en particulier quand une grande partie des infractions ont lieu sur le centre commercial régional et que celui-ci fait l'objet d'une surveillance étroite et de contrôles aux entrées depuis le déclenchement du plan Vigipirate – alerte attentat qui est toujours en vigueur.

Alors oui, notre groupe demande à la majorité municipale de se ressaisir et d'engager de véritables actions pour la sécurité de nos concitoyens. Les excuses et les boucs émissaires ne sont plus

A.TIPHAGNE, Ph. PATRY
Groupe « Thiais C vous »
contact.patry@gmail.com

2 000 caractères

Avec votre confiance, préparer l'avenir

Le 15 mars dernier, juste avant la crise sanitaire qui allait changer notre vie pour de longs mois, se sont déroulées les élections municipales. À Thiais, nous avons pu, encore une fois, compter sur vous et **61% des votes se sont portés sur notre liste conduite par Richard DELL'AGNOLA**. C'est une marque incontestable de confiance renouvelée.

L'avance est telle face aux trois autres listes adverses que cela devrait se passer de tout commentaire. **Il est dommage que la déception causée par la défaite se soit transformée en aigreur et en mauvais esprit pour nos adversaires.** Pour certains, la démocratie n'est légitime que si les résultats leur sont favorables. Plutôt que de mettre en cause les électeurs dans l'exercice de leur liberté de vote, il serait utile de faire un effort d'introspection et de s'interroger sur les raisons du désaveu pour mieux comprendre les attentes des Thiaisien.

La crise sanitaire que nous venons de vivre a suspendu pour quelques semaines **notre programme, mais il est notre feuille de route pour les six ans à venir** : préserver la qualité de vie et poursuivre l'embellissement de notre ville, assurer la tranquillité, protéger l'environnement, garantir la sécurité et continuer à maintenir une pression fiscale parmi les plus basses du département. **Notre programme est ambitieux et nous tiendrons le cap.**

Au fil du temps, nous avons noué un lien fort avec vous et nous tirons de ce lien à la fois l'inspiration pour nos projets d'avenir et la volonté pour les mettre en œuvre.

Notre équipe s'est enrichie à chaque étape de cette relation de proximité et elle s'est régénérée pour mieux épouser notre temps.

De nouveaux talents nous ont rejoints. Ce renouvellement intègre des personnalités connues, appréciées et engagées dans notre commune : sport, social, culture, associations... C'est le visage de Thiais, dans sa richesse, sa diversité et la représentation des générations. Des élus expérimentés et une nouvelle génération, y compris dans le nouvel exécutif, constituent un équilibre. **C'est une garantie de continuer notre mission en tenant le cap : développer harmonieusement notre ville, fortifier son identité et renforcer sa cohésion.**

Les élus du groupe majoritaire

1 865 caractères



DON DU SANG

prenez date

L'Établissement Français du Sang organise à Thiais une collecte de sang samedi 4 juillet 2020, de 9h30 à 13h30 au centre de loisirs Lionel Terray (39 avenue René Panhard). La participation se fera uniquement sur rendez-vous à prendre en se connectant sur le site internet mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Le 25 avril, 70 volontaires, dont 11 nouveaux donneurs, avaient participé à la précédente collecte.

+ d'infos : dondesang.efs.sante.fr

☎ 0 800 109 900 (appel gratuit)

pharmacies de garde

+ d'infos : www.monpharmacien-idf.fr

DIMANCHE 28 JUIN 2020

Pharmacie Thirion
50 avenue Victor Hugo
Choisy-le-Roi
☎ 01 48 90 87 14

2 avenue Victor Hugo
Choisy-le-Roi
☎ 01 48 90 42 88

☎ 01 48 84 70 17

DIMANCHE 5 JUILLET 2020

Pharmacie de la Mairie
7 place du marché
Thiais
☎ 01 48 53 83 02

DIMANCHE 26 JUILLET 2020

Pharmacie Wu Yao Kwang
19 rue du Pavé de Grignon
Thiais
☎ 01 48 84 75 66

SAMEDI 15 AOÛT 2020

Pharmacie Belle Epine
CCR Belle Epine porte 3
Thiais
☎ 01 46 86 39 64

DIMANCHE 16 AOÛT 2020

Pharmacie centrale
35 avenue de l'aérodrome
Orly
☎ 01 48 53 42 91

DIMANCHE 12 JUILLET 2020

Pharmacie des Saules
8 voie des Saules
Orly
☎ 01 48 53 42 65

DIMANCHE 2 AOÛT 2020

Pharmacie Romain Gary
21 avenue du Général de Gaulle
Thiais
☎ 01 46 86 82 91

DIMANCHE 23 AOÛT 2020

Pharmacie du CCR Belle Epine
Porte 3
Thiais
☎ 01 56 70 01 48

MARDI 14 JUILLET 2020

Pharmacie des 3 communes
72 boulevard de Stalingrad
Choisy-le-Roi
☎ 01 46 81 48 93

DIMANCHE 2 AOÛT 2020

Pharmacie Romain Gary
21 avenue du Général de Gaulle
Thiais
☎ 01 46 86 82 91

DIMANCHE 30 AOÛT 2020

Pharmacie Godet
1 rue de la fraternité
Thiais
☎ 01 46 81 09 18

DIMANCHE 19 JUILLET 2020

Pharmacie des deux ponts

DIMANCHE 9 AOÛT 2020

Grande pharmacie Saint-Louis
14 rue Louise Michel
Choisy-le-Roi

A SAVOIR

ASSURANCE MALADIE accueil par téléphone

Depuis la sortie du confinement, les points d'accueil de l'Assurance Maladie du Val-de-Marne restent fermés au public, mais les conseillers sont disponibles sur rendez-vous uniquement et à distance, pour accompagner les assurés dans la réalisation de leurs démarches et répondre aux questions. Les rendez-vous peuvent être pris depuis le compte Ameli (<https://assure.ameli.fr/>). Attention : les rendez-vous auront lieu par téléphone, il est donc important de vérifier ses coordonnées téléphoniques renseignées dans son profil.

+ d'infos : assurance-maladie.fr

numéros utiles

Hôtel de Ville

☎ 01 48 92 42 42
www.ville-thiais.fr – contact@ville-thiais.fr

Pompiers : ☎ 18

Samu : ☎ 15

Sami (médecins de garde 24h/24) : ☎ 15

Centre anti-poison : ☎ 01 40 05 48 48

Commissariat de Police : ☎ 01 48 84 30 50

Police Municipale : ☎ 01 48 92 33 22

Allô Service Public : ☎ 39 39



L'achat malin!

JUSQU'À

-46%*

BEKE
AUTOMOBILES

bekeautocenter.fr

4 500 véhicules*
toutes marques
neufs et occasions

01 41 73 40 41

163, AV. DE FONTAINEBLEAU • 94320 THIAIS

* Remise sur véhicules neufs pré-immatriculés en stock ou suivant marques, modèles et disponibilité

FBN 01512 10400 www.bekeauto.com © Created by Bekeak

MA DESTINATION

SHOPPING & LOISIRS



VENEZ VOUS RÉGALER DANS
L'UN DE NOS RESTAURANTS
ET PROFITER DES BEAUX
JOURS EN TERRASSE



Credit photos : Shutterstock

Thiais
Village*



39 ENSEIGNES & 8 RESTAURANTS \ OUVERT 7J/7

FORUM des ACTIVITES THIAISIENNES

SAMEDI 5 SEPT.
DIMANCHE 6 SEPT.
10H > 16H

PALAIS OMNISPORTS DE THIAIS

EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES,
LES ASSOCIATIONS SERONT PRÉSENTES
LE SAMEDI OU LE DIMANCHE
+ d'infos :



01 48 92 42 58 - 01 48 92 42 60



ville-thiais.fr



villethiais



villethiais

DISTANCIATION SOCIALE
POUR VOUS PROTÉGER DU VIRUS,
RESPECTEZ LA DISTANCE

